

Aubervilliers, le 4 mars 2024

## Comment évolue le recours à l'IVG en France ?

Au moment où l'IVG est sur le point d'entrer dans la Constitution, l'Ined revient sur les évolutions récentes du recours à l'IVG en France, analysées dans son article [L'évolution démographique récente de la France 2023](#), paru il y a quelques semaines dans la revue *Population*.

### EN RESUMÉ

En 2022, 232 000 avortements ont eu lieu en France. Après deux années de stabilité, ce nombre a augmenté (232 000 contre 216 000 en 2021). En 2022, le ratio était de 1 IVG pour 3 naissances contre 1 pour 4 en 2017. Les IVG sont concentrées aux âges compris entre 20 et 34 ans, et le taux de recours le plus élevé se situe entre 25 et 29 ans. L'augmentation des IVG est observée dans les tranches d'âges pour lesquelles la fécondité est la plus importante. Les IVG médicamenteuses en représentent plus des trois quarts. Au fil des années, les IVG en ville sont de plus en plus réalisées par des sages-femmes. Le lieu de l'acte varie selon l'âge : si l'hôpital est globalement le principal lieu d'IVG, les femmes les plus âgées se rendent davantage en ville et dans les établissements privés, alors que les femmes de 25 à 34 ans ont davantage recours aux sages-femmes, et les moins de 20 ans aux établissements publics.

En 2022, 232 000 IVG ont été pratiquées en France, dont 216 000 en France hexagonale. Le nombre d'IVG a augmenté après deux années où il avait été plus faible (215 000 en 2020 et 216 000 en 2021). Alors que la diminution de 2020 et 2021 par rapport à 2019 (224 000) semblait s'expliquer par une baisse des conceptions liées à la crise sanitaire du Covid-19, observée également dans la baisse des naissances, la hausse prononcée observée en 2022 survient alors que la natalité continue de diminuer. En effet, alors que le ratio IVG/naissances avoisinait 1 pour 4 depuis les années 1990, il réaugmente depuis 2017, atteignant presque 1 IVG pour 3 naissances en 2022.

### Un taux de recours le plus fréquent entre 25 et 29 ans

Les IVG sont concentrées aux âges compris entre 20 et 34 ans, et le taux de recours est le plus élevé entre 25 et 29 ans. Entre 2019 et 2022, le taux a augmenté pour les plus de 25-49 ans alors qu'il a diminué pour les 15-19 ans ([figure 1](#)). En d'autres termes, le recours à l'IVG a augmenté principalement aux âges d'entrée dans la maternité et au-delà. Après deux années de crise sanitaire ayant entraîné une baisse des conceptions (notamment pendant le premier confinement), la dégradation du contexte socioéconomique était toujours marquée en 2022. Cette situation explique certainement en partie l'augmentation des IVG dans les tranches d'âges où la fécondité est la plus élevée : l'avortement a pu être davantage mobilisé dans une période possiblement jugée peu propice à la décision d'accueillir un enfant. L'allongement du délai légal de 12 à 14 semaines de grossesse en mars 2022 explique également, bien que dans une bien moindre mesure, cette augmentation. Cet élargissement a permis un recours plus tardif à l'IVG (sans avoir à se déplacer dans une clinique à l'étranger notamment).

### Des méthodes et des lieux d'avortement différents selon l'âge

Les IVG peuvent avoir lieu en établissements de santé (hôpitaux et cliniques) ou en médecine « de ville » (réalisées par des médecins généralistes, des gynécologues, des sages-femmes exerçant en libéral, en centre de planification et

d'éducation familiale ou centre de santé).

En 2022, 38 % des IVG étaient réalisées en ville par méthode médicamenteuse, 40 % à l'hôpital par méthode médicamenteuse et 22 % par méthode chirurgicale (figure 2). Les IVG médicamenteuses représentent donc plus des trois quarts des IVG, prolongeant ainsi la tendance de long terme à la prédominance de cette technique.

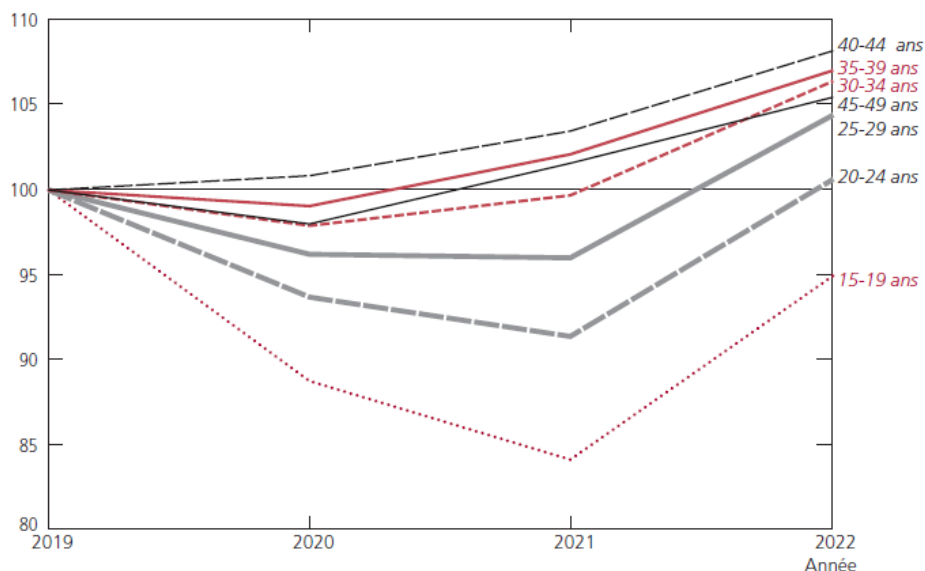
En 2022 toujours, 39 % des IVG en ville ont été réalisées par des sages-femmes, proportion également en hausse, dans le prolongement de la tendance observée depuis qu'elles disposent du droit de pratiquer des IVG en ville, mis en place en 2016 – ce qui contribue à l'augmentation globale de la part d'IVG médicamenteuses. Seules 6 % des IVG sont pratiquées dans un hôpital privé, ce qui témoigne également de la tendance de long terme au recul de la prise en charge des IVG par ces établissements. A l'inverse, 58 % des IVG sont réalisées dans un hôpital public et cette proportion monte à 76 % pour les 15-18 ans. Enfin, la part d'IVG chirurgicales est plus élevée chez les jeunes (29 % pour les 15-19 ans contre 15 % pour les 45-49 ans), à une durée moyenne de grossesse plus élevée (figures 2 et 3). Le recours à l'hôpital public, particulièrement important chez les jeunes, peut s'expliquer par le fait que ce lieu soit mieux identifié que les structures de médecine de ville et offre plus d'anonymat que les cabinets de ville où les femmes et/ou leurs proches sont régulièrement suivis.

La diversification des lieux et des professionnels permet une plus grande souplesse dans la prise en charge. Elle n'est cependant pas égale sur le territoire, ni selon l'âge des personnes ayant besoin de recourir à une IVG, notamment pour les plus jeunes. L'accès à l'information et à des structures de soins de proximité est essentiel pour assurer une prise en charge correspondant au choix de la méthode, au moment souhaité. A ce titre, l'hôpital public demeure un lieu crucial dans l'accès à l'IVG, en particulier pour les jeunes.

#### Données sur les IVG

Les données sur les IVG sont issues du Système national des données de santé (SNDS), regroupant les données hospitalières (PMSI) et de médecine de ville (Cnam). Il couvre 99 % de la population et permet de fournir les effectifs d'IVG réalisées sur le territoire national.

Figure 1. Évolution des taux d'IVG entre 2019 et 2022 (base 100 en 2019)



Lecture : En 2022, les 15-19 ans ont un taux d'IVG de 5 points inférieur à celui de 2019.

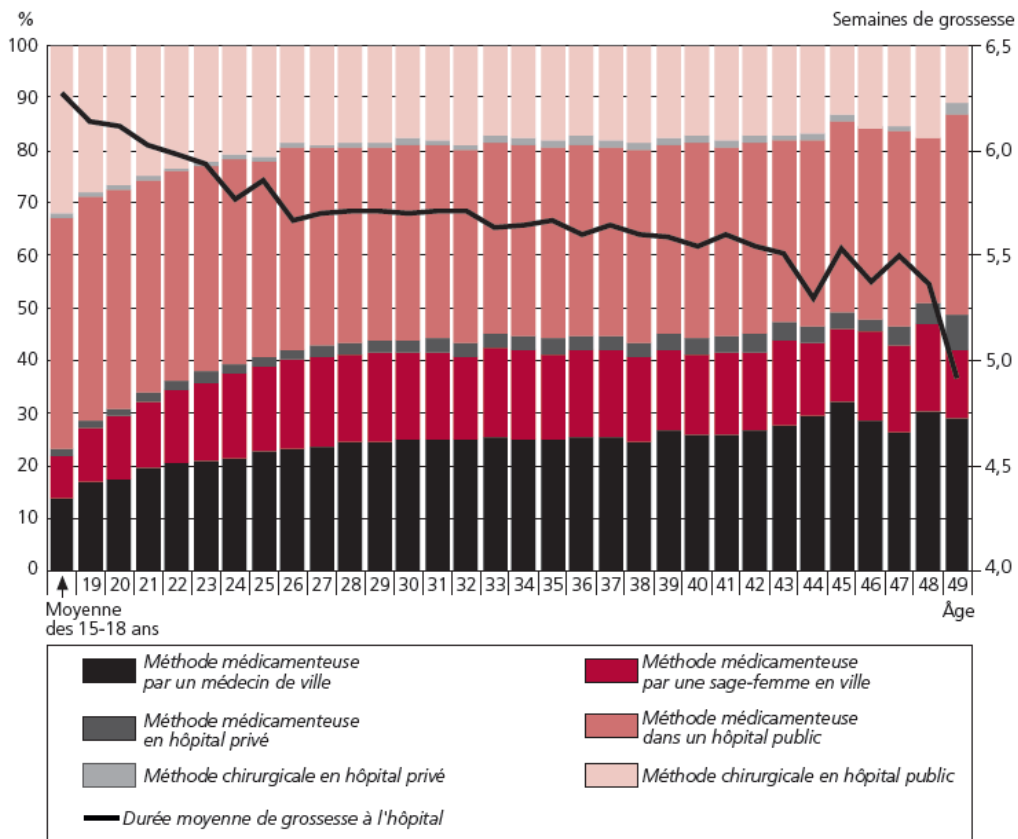
Champ : France entière.

Sources : Données du SNDS (PMSI-MCO et Cnam); calculs des auteur-es.

Lecture : Entre 2019 et 2021, les taux ont diminué de 16 points pour les 15-19 ans et ont réaugmenté de 11 points entre 2021 et 2022, restant à un niveau inférieur par rapport à 2019.

Définition : Le taux d'IVG est le nombre d'IVG réalisées pendant une période donnée rapporté à la population féminine en âge de procréer vivante au cours de cette même période.

Figure 2. Répartition des taux d'IVG pour 1 000 femmes par méthode, professionnel de santé et statut d'établissement en 2022 (en %) et durée moyenne de grossesse (en semaines) à chaque âge

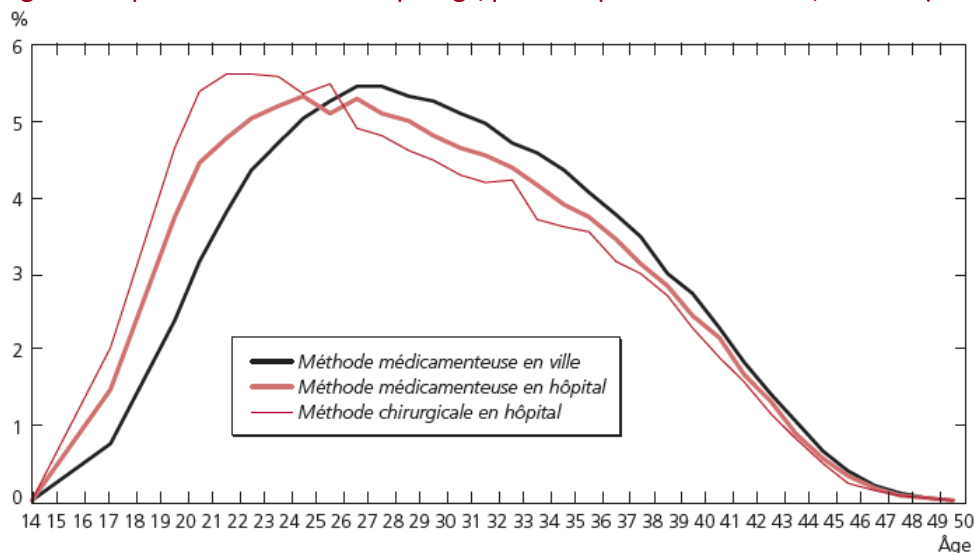


Champ : France entière.

Sources : Données du SNDS (PMSI-MCO et Cnam); calculs des auteur-es.

Lecture : En 2022, 42 % des IVG réalisées pour des femmes âgées de 20 ans ont été pratiquées par méthode médicamenteuse dans un hôpital public.

Figure 3. Répartition des taux d'IVG par âge, pour chaque méthode et lieu, en 2022 (en %)



Note : Le recours avant 19 ans est une moyenne estimée pour le groupe d'âges 15-18 ans.

Champ : France entière.

Sources : Données du SNDS (PMSI-MCO et Cnam); calculs des auteur-es.

Lecture : En 2022, 5,5 % des IVG médicamenteuses pratiquées en ville ont été réalisées pour des femmes de 26 ans.

**Pour en savoir plus, consulter la dernière Conjoncture démographique de l'Ined :**

Didier Breton, Nicolas Belliot, Magali Barbieri et al., 2023, **L'évolution démographique récente de la France : Les comportements des femmes et des hommes sont-ils si différents ?**, Population (édition française) 78: 1-68.

*Cet article a été publié en libre accès dans une revue scientifique référencée par les instances d'évaluation, dont l'objectif est de garantir la qualité et l'intégrité de la recherche scientifique publiée.*

- Pour vous inscrire à la lettre mensuelle sur les actualités de l'Ined, [cliquez ici](#)
- Pour vous inscrire à la lettre mensuelle sur les publications scientifiques de l'Ined, [cliquez ici](#)

**À propos de L'Ined :**

Fondé en 1945, l'Institut National d'Études Démographiques (Ined) est un organisme public de recherche ayant pour missions l'étude des populations sous tous leurs aspects, la diffusion des connaissances produites dans ces domaines et la formation à la recherche. L'appartenance disciplinaire des chercheur·e·s de l'Ined est variée : démographie bien sûr mais aussi sociologie, économie, histoire, géographie, statistique ou épidémiologie. Une part importante de la recherche porte sur la France, mais de nombreux travaux s'intéressent à d'autres aires géographiques. L'Ined a ainsi une longue tradition de recherches sur les Suds.

[www.ined.fr](http://www.ined.fr)

**Contacts presse :**

Courriel : [service-presse@ined.fr](mailto:service-presse@ined.fr)

Gilles GARROUSTE - Chargé de communication institutionnelle - Tél. : +33 (0)1 56 06 57 04

Suivez-nous :  